

Lva hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"L'ennui c'est que l'avenir n'est plus
ce qu'il avait coutume d'être"

Paul Valéry

Le chiffre

1000000

d'euros d'aides
aux TPE/PME versés
par La Porte du Hainaut

► 2 **Le conseil
municipal
d'installation
prévu le 26 mai**

► 4 **Dans
les commerces,
l'activité a repris
en s'adaptant**



► 3

Le déconfinement se poursuit

Un conseil municipal d'installation sous haute précaution



Il aurait dû se tenir en mars. En raison de l'épidémie de Covid-19, le conseil municipal d'installation a été reporté, à Saint-Amand-les-Eaux comme dans les 30 000 autres communes concernées.

Alors que le pays entame un déconfinement progressif, le Gouvernement a donné son feu vert pour la reprogrammation de ces conseils, conformément à l'avis rendu par le conseil scientifique.

À Saint-Amand-les-Eaux, la séance se tiendra mardi 26 mai dans le respect des recommandations sanitaires.

À l'ordre du jour : élection du maire, détermination du nombre d'adjoints, élection des adjoints, lecture de la charte de l' élu local et délégations du conseil consenties au maire.

Protection sanitaire : 4m² alloué à chaque conseiller

Exceptionnellement, les élus ne siégeront pas à l'espace Jean-Ferrat ; la Ville lui a préféré la salle Maurice-Hugot, plus vaste et donc plus

adaptée à la mise en place de mesures de protection sanitaire. Le but : éviter les croisements et les regroupements.

Un espace de 4m² sera alloué à chaque conseiller. Tous seront incités à venir avec leurs propres masques et leurs propres stylos. Du gel hydro-alcoolique sera à leur disposition : ils en feront notamment fortement usage lors du vote du maire et de ses adjoints. Les isolements feront d'ailleurs l'objet d'une désinfection après chaque passage.

Une seule personne sera appelée à manipuler les bulletins pour le dépouillement et le comptage.

Une séance à suivre en direct vidéo

Pour préserver la sécurité de tous, la séance ne sera pas ouverte au public. Néanmoins, il vous sera possible de la suivre en direct vidéo. Rendez-vous, pour cela, sur le site internet de la Ville ou sur sa page Facebook mardi 26 mai, à 18h30. ◀

Naissances

26 AVRIL. GULLO Flavio.

27 AVRIL. DUJARDIN

Gabriel. **28 AVRIL.** KLEIN
Théo. LETURCO Miléna.

3 MAI. DUHEM Lenny.

Décès

HELLEPUTTE DUFOUR

Raymonde (93 ans).

HUICQ FERRO Giovanna

(97 ans). DEMABRE Patrick

(64 ans). IMBAULT André

(77 ans). MESSUWE

Jacques (71 ans).

Un masque offert par la Région, distribué prochainement en renfort de celui donné par la Ville

La région Hauts-de-France est en cours de distribution des 6 millions de masques pour chaque habitant. Ceux-ci arrivent au fur et à mesure par le relais de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut. Évidemment, l'acheminement d'un tel nombre de masques dans toutes les villes de la Région est complexe.

Notre municipalité ayant déjà distribué son propre masque aux Amandinois, il a été demandé à notre ville de patienter un peu. Xavier Bertrand a confirmé à Alain Bocquet, notre Maire, que ces masques arriveraient d'ici la semaine prochaine. Les élus et agents municipaux seront à votre disposition. Les jours et horaires seront communiqués dans le prochain LVA.

Dès réception, les masques seront distribués sous forme de drive dans les lieux suivants :

- ▶ Parking de l'école Georges Wallers
- ▶ Parking du Pasino
- ▶ Parking de l'Orange Bleue
- ▶ Parking du cimetière central
- ▶ Parking de l'espace Jean Ferrat
- ▶ Parking de la Gare
- ▶ Parking de l'école Louise Dematte

NUMÉROS UTILES

- ▶ CCAS 03 27 09 08 40
- ▶ Médecin de garde
03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ Pharmacie de garde
03 27 48 37 40

Pour continuer d'être régulièrement informés des nouvelles dispositions nationales et locales, n'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur la page Facebook et le site Internet de la Ville :

www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux/

www.saint-amand-les-eaux.fr



Les accueils sécurisés

Les accueils des services municipaux ont tous été pourvus de vitres plexiglass.

Du gel hydro-alcoolique est mis à votre disposition. Pour sécuriser les échanges, les masques sont de rigueur : les agents en portent. De votre côté, vous pouvez, par exemple, porter le masque en tissu que la Ville vous a distribué juste avant le déconfinement.

En amont de la reprise des accueils physiques et pour préserver la santé de tous, la mairie a décidé de proposer aux agents volontaires de passer un test PCR au centre de dépistage Covid-19.



Le déconfinement se poursuit...

Services municipaux : des accueils physiques sur rendez-vous ont repris

Le service État Civil est le premier à avoir repris les accueils physiques sur rendez-vous, dans le respect le plus strict des recommandations sanitaires : port de masques par les agents et les administrés, usage de gel hydro-alcoolique, désinfection, distanciation...

D'autres services municipaux lui ont emboîté le pas. Pour prendre rendez-vous, composez le numéro correspondant :

- **Services à la population**
(État civil, élections et cimetières) :
03 27 22 48 00
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**
03 27 09 08 40
ccas@saint-amand-les-eaux.fr
- **Centre Technique Municipal (CTM) :**
03 27 22 49 00
accueilctm@saint-amand-les-eaux.fr
- **Régie (Inscriptions-Billetterie) :**
03 27 22 48 77
- **Sports :**
03 27 22 49 43
- **Vie Associative :**
03 27 22 49 77
- **Urbanisme :**
03 27 22 48 96

Pour toute question, le standard téléphonique se tient toujours à votre écoute : vous pouvez appeler au 03 27 22 48 00, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Vous pouvez également joindre la mairie par mail via contact@saint-amand-les-eaux.fr
À savoir : le salon numérique du CCAS vous accueille sur rendez-vous.
Appelez au 03 27 09 08 40.

Report des mariages et des baptêmes : jusqu'à quand ? Nous devrions en savoir plus le 2 juin

Les mariages et les baptêmes, même en petit comité, doivent être reportés. Quand seront-ils de nouveau autorisés ? La situation sera éclaircie lors de la présentation de la phase 2 du déconfinement, fixée au 2 juin prochain.

Déclaration de revenus : vous avez jusqu'au 11 juin pour la remplir sur Internet

En raison de la crise sanitaire actuelle, le calendrier a été revu : vous avez jusqu'au jeudi 11 juin pour déclarer vos revenus sur Internet et jusqu'au vendredi 12 juin pour remplir et renvoyer le formulaire papier.

Pour rappel, si vous avez déclaré vos revenus en ligne en 2019, vous ne recevrez pas de déclaration au format papier et ce, même si vous n'aviez pas opté pour la dématérialisation. Rendez-vous directement dans votre espace personnel.

Une question à formuler auprès du service des impôts ? Les agents prennent en charge les demandes par téléphone : appelez au 0 809 401 401 (appel non-surtaxé). Vous pouvez également consulter les ressources disponibles sur le site impots.gouv.fr

La déchèterie reprend ses horaires habituels

La déchèterie est désormais ouverte sans rendez-vous du lundi au mercredi et du vendredi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 ; le dimanche, de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et les jours fériés.

► www.siaaved.fr

Balade en forêt : des précautions pour préserver la tranquillité des animaux

Le Préfet a donné son feu vert : les balades en forêt sont de nouveau autorisées. Une bonne nouvelle qui ne doit pas nous faire oublier de prendre quelques mesures de précautions, comme le souligne l'Office National des Forêts (ONF). Une vigilance particulière doit être portée à l'égard des animaux sauvages, susceptibles d'avoir modifié leurs comportements durant notre confinement. « Ces dernières semaines, la tranquillité inhabituelle retrouvée en forêt leur a permis de se déplacer davantage, voire d'aller dans des endroits fréquentés par l'homme où ils s'aventuraient rarement (...) Avec le retour du public, l'effet de surprise pourrait remettre en cause l'aboutissement du cycle reproductif et la survie des jeunes animaux. »

Pour préserver la tranquillité des animaux, les promeneurs sont incités à rester sur les chemins balisés et à tenir leurs chiens en laisse. À savoir : les routes forestières restent interdites à la circulation. ◀

Témoignages

Comment s'organise le déconfinement ?

Plusieurs commerces, associations et services publics ont, de nouveau, leurs portes grandes ouvertes. Et, pour certains, il ne s'agit pas que d'une métaphore, illustrant l'accueil chaleureux réservé aux clients, adhérents ou usagers retrouvés.

Avec l'épidémie de Covid-19, des mesures de protection sanitaire sont à appliquer.

Poignées, matériel, articles... Chacun est incité à toucher le plus possible... avec les yeux.

Les commerces



Les robes fleuries le disputent aux tops colorés. Dans ce magasin de vêtements, on s'offre une bouffée d'été. Une friction de gel hydro-alcoolique et c'est parti pour le shopping !

Affairée à l'arrière de son comptoir surmonté d'un plexiglass, la gérante laisse deviner un sourire sous son masque. Bien que son activité n'ait jamais vraiment cessé, elle éprouve un réel plaisir à prodiguer, de nouveau, ses conseils à ses clients.

« Pendant le confinement, j'ai livré à domicile dans un rayon de 15 kilomètres. J'ai pu rouvrir la boutique mercredi 13 mai. Depuis, j'ai revu toute ma clientèle habituelle. Sur ma page Facebook, j'ai reçu des messages du type « Vous nous aviez trop manqué. » Ça booste ! »

La motivation est au plus haut et ce, malgré le surplus de travail qu'engendre la mise en place de mesures sanitaires.

« Après essayage, les vêtements sont laissés de côté durant 24 heures. Ils sont désinfectés, tout comme les cabines. Je nettoie également le magasin chaque jour, sans oublier les poignées de porte ! Même si nous sommes déconfinés, nous devons suivre les recommandations. C'est la moindre des choses, nous devons respecter les clients ! »

Les chalands, eux, se montrent compréhensifs... et reconnaissants. « Je viens dans cette boutique car je sais que j'ai, en face de moi, une personne de confiance » souligne Mélanie, cliente habituelle.

« Nous avons rouvert le magasin lundi, nous avons travaillé tout de suite »

La relation de confiance que les commerçants amandinois ont nouée avec leur clientèle joue un rôle dans la reprise immédiate de l'activité. Ce fleuriste peut aussi en témoigner. « Durant le confinement, nous avons continué d'assurer les livraisons. Certains clients fidèles nous demandaient des nouvelles, via les réseaux sociaux. Nous avons rouvert le magasin lundi 11 mai. Nous avons travaillé tout de suite. Les cimetières ont rouvert, certains ont donc souhaité y déposer quelques fleurs. Il y a également eu des occasions telles que des anniversaires... »



Le fleuriste a orné le sol de sa boutique de pastilles pour permettre à chacun de se tenir à la bonne distance. « Nous avons pris toutes les

mesures possibles : nous portons des masques et des gants, des plexiglass ont été installés, du gel hydro-alcoolique est à disposition des clients à l'entrée... »

« Très vite, la peur s'en est allée, la passion a pris le dessus »

Tous les commerçants et artisans n'ont pu poursuivre leurs activités durant le confinement. Les coiffeurs ont notamment dû ronger leur frein, même si les réseaux sociaux leur ont permis d'entretenir le lien avec leurs clients. « Sur Facebook, je leur ai donné des conseils pour que leurs cheveux ne soient pas abîmés » explique une professionnelle installée dans le centre-ville. La réouverture de son salon ? Elle l'a vécue comme un soulagement et ce, même si elle a pu éprouver de l'anxiété le jour J.

« Je n'ai pratiquement vu personne durant 56 jours. Et là, d'un coup, j'étais amenée à côtoyer plein de monde ! Au début, c'était difficile mais très vite, la peur s'en est allée, la passion a pris le dessus. »



Son agenda est plein à craquer. Pour satisfaire tout le monde, la coiffeuse ne compte pas ses heures : il n'est pas rare que ses journées débutent à 9h et se terminent à 21h30. D'autant qu'elle a dû apprendre à travailler autrement pour préserver sa sécurité, ainsi que celle de ses clients. « Je porte une visière et un masque, que je change toutes les quatre heures. Je ne prends qu'un seul client à la fois. Chacun a à disposition du gel hydro-alcoolique et une blouse jetable. Après chaque passage, je dois désinfecter le siège, la tablette, le bac de shampooing. Les ciseaux passent au stérilisateur... » Malgré la lourdeur de la procédure, la commerçante garde le sourire, par nature. « La coiffure, c'est vraiment une passion. » ◀

Les entreprises



Certaines entreprises reprennent petit à petit leurs activités. D'autres sont toujours contraintes de garder rideaux fermés, à l'instar des restaurants et des cafés.

Pour aider chacune à faire face aux difficultés, la Porte du Hainaut a décidé de mettre en place un fonds de solidarité. Les besoins des commerçants, artisans, TPE et PME du territoire ont été recueillis à l'occasion d'une grande opération de phoning, lancée dès le début du confinement. Pour l'heure, 881 entreprises ont bénéficié de différents dispositifs.

Différents dispositifs pour aider chacun en fonction de ses besoins

Dans un communiqué, le Président de la communauté d'agglomération, Alain Bocquet, délivre les détails : « Le premier volet du fonds de solidarité, dédié aux entreprises de 0 à 5 salariés, complétant l'aide de l'Etat, a été le plus sollicité. 823 dossiers d'aides, pour un

montant moyen de 960 euros, ont été instruits et devraient être soldés sous 4 semaines. Parmi ceux-ci, 532 dossiers (dont 97 pour Saint-Amand) sont déjà soldés ou en procédure de mise en paiement. »

Le deuxième volet du fonds de solidarité, qui concerne les entreprises de 0 à 5 salariés dont le chiffre d'affaires a baissé de 40 à 50%, va bénéficier à cinq entreprises qui, chacune, recevront 1 500 euros.

En parallèle, cinq entreprises de 6 à 10 salariés pourraient bénéficier du fonds d'avance (géré par Val'Initiatives). « Au total, notre fonds d'aides « COVID-19 » d'un million d'euros sera intégralement mobilisé au profit des TPE du territoire » souligne Alain Bocquet.

Des mesures auxquelles s'ajoutent la suspension des loyers, le déblocage d'acomptes de subventions ou encore la mise en paiement prioritaire des factures.

► Les TPE et PME peuvent continuer à solliciter La Porte du Hainaut sur aideseco-covid19@caph.fr



Les restaurateurs

Les cafés et restaurants ne peuvent, pour l'heure, accueillir du public en salle. Pour autant, certains continuent de s'activer derrière les fourneaux pour honorer des livraisons et des commandes à emporter. Comme au temps du confinement.

Seuls changements constatés depuis lundi 11 mai : la typologie de la clientèle. « Nous recevons moins de familles en semaine mais davantage de salariés qui ont repris le travail en centre-ville » explique un restaurateur.

Certains ne sont pas particulièrement impatients de rouvrir. Ils se montrent même plutôt inquiets, même si les conditions de réouverture n'ont pas encore été annoncées officiellement. « Avec les mesures de distanciation physique imposées, je ne pourrais accueillir plus de 15 personnes dans mon établissement. En réduisant à ce point ma capacité d'accueil, je vais voir mon chiffre d'affaires baisser de moitié, et encore ! Apparemment, les clients devront porter des masques, des gants. Nous devons régulièrement désinfecter les chaises, les toilettes... Plutôt que de rouvrir, je préfère encore continuer les commandes à emporter. »

Les services publics



► La Poste

Il n'est pas rare qu'une queue se forme devant les bureaux de La Poste. Chacun attend patiemment son tour en respectant les règles de distanciation physique et en revêtant son masque.

L'établissement est tenu d'accueillir un nombre limité de personnes en son sein pour éviter les regroupements.

Depuis le déconfinement, les horaires d'ouverture ont été modifiés : l'établissement vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ; le samedi, de 9h à 12h. Les clients sont invités à utiliser, autant que faire se peut, les services en ligne via www.laposte.fr

► Pôle Emploi

La réouverture progressive de l'agence amandinoise s'accompagne de la mise en place de nouvelles procédures, garantes de la sécurité sanitaire. Ainsi, pour rencontrer un conseiller ou pour faire usage des ordinateurs mis à votre

disposition, il vous faut impérativement programmer un rendez-vous, soit en appelant au 3949, soit en envoyant un mail via votre espace personnel, soit en échangeant, sur place, avec un agent via le système de vidéo-portier. Hormis en cas d'extrême urgence, les accueils physiques reprendront petit à petit à partir de juin.

« Un sas de désinfection sera mis en place, ainsi qu'un parcours fléché pour éviter les croisements à l'entrée et à la sortie de l'établissement » explique le directeur de l'agence, Sullivan Hottin. « Les bureaux seront équipés de plexiglass, les conseillers porteront un masque voire une visière... » Il est vivement conseillé aux demandeurs d'emploi de se munir du masque offert par la Ville ou de toute autre protection de leur choix (masque jetable, visière...). En parallèle de cette réouverture, Pôle emploi va continuer de privilégier les solutions à distance : échanges par téléphone et par mail, poursuite de formations en ligne certifiantes et qualifiantes, coaching par visio-conférence...

Prix

Huit médailles pour la Brasserie des Sources

La fermeture des frontières n'empêche nullement les produits amandinois de briller à l'international.

Les bières produites par la Brasserie des Sources viennent, de nouveau, d'être honorées à l'occasion de trois concours.

Ont été remportées :

- ▶ 4 médailles d'or pour la Bellerose, l'Abbatiale et Soleils Amers ;
- ▶ 3 médailles d'argent pour la Bellerose, la Vieux-Lille Rouge et l'Abbatiale
- ▶ 1 médaille de bronze pour Soleil Amers.

Un grand bravo !



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.



© Centre hospitalier

Une nouvelle étape dans le projet de construction de l'EHPAD du XXI^e siècle

Sans doute avez-vous remarqué la présence de drôles de machines sur l'ancien site du centre commercial E.Leclerc, rue Henri Durre, la semaine passée. Il s'agissait d'un chenillard et d'un pénétrromètre, tous deux utilisés pour la réalisation de sondages et d'études géotechniques.

Une nouvelle étape a ainsi été franchie dans le projet de construction d'un EHPAD nouvelle génération, piloté par le centre hospitalier avec le soutien de la Ville.

Pour rappel, l'établissement accueillera près de 290 lits. Sa conception permettra une prise en charge adaptée des seniors en fonction de leur degré d'autonomie.

L'EHPAD sera totalement ouvert sur la ville. D'ailleurs, de nouveaux commerces et services se déploieront à ses abords. ◀



© Bernard Défontaine

Premier week-end de déconfinement : comme un air de vacances...

Après deux mois de confinement, beaucoup avaient des fourmis dans les jambes. Randonneurs, cyclistes, cavaliers ont profité du beau temps de ce premier week-end de déconfinement pour s'offrir une balade et redécouvrir, avec un plaisir non dissimulé, les merveilles du territoire.

C'est le cas de Bernard Défontaine, ancien journaliste à La Voix du Nord et Chevalier de la Tour (promotion Louis Watteau - 2009), qui a enfourché son deux-roues direction l'amandinois pour un parcours de 60 kilomètres.

« Il s'agissait de ma première sortie. Cela faisait plusieurs mois que je n'avais pas roulé. J'ai longé la frontière belge jusqu'à Mortagne-du-Nord puis j'ai pris la direc-

tion de Saint-Amand-les-Eaux. C'est une ville que j'aime beaucoup avec la Tour abbatiale, ce beau symbole. Comme je l'ai écrit dans mon post Facebook, elle en a vu, des épidémies et des pandémies, depuis sa construction ! »

Gageons qu'ils seront encore nombreux à se laisser tenter par une escapade en forêt, en bord de Scarpe ou en centre-ville les jours prochains. Il y a tant à faire dans notre cité thermale ! N'oubliez pas de respecter vos distances, de porter un masque en cas de contacts répétés et de vous laver régulièrement les mains.



Il y a 80 ans, les soignants au chevet des malades, au péril de leur vie

Nous sommes en plein dans le 80^e anniversaire de la Bataille de l'Escaut. Comment la population amandinoise a-t-elle vécu le printemps 1940, marqué par l'approche des Allemands, les premiers bombardements, l'ordre d'évacuation ?

Le club philatélique nous a récemment rappelé l'existence d'un livret consacré au sujet, intitulé « À l'ombre du vieux clocher » écrit à l'époque par des Amandinois à l'attention des prisonniers de guerre. À la lecture, on se surprend à dénicher quelques similitudes avec la

situation actuelle.

Il y a 80 ans, alors que les rues de la cité thermale étaient désertes (les habitants ayant reçu l'ordre d'évacuer), au sein de l'hôpital, c'était l'effervescence. Conscients des risques, exposés aux bombardements, les soignants continuaient de venir en aide aux malades, aux plus âgés... au péril de leur vie.

Heureusement, des actions de solidarité leur mettaient du baume au cœur, comme lorsqu'un pâtissier leur offrit ses friandises...

Portrait

Robert Dennetière, nouveau centenaire : un anniversaire masqué, certes, mais fêté !



Il vient de souffler ses cent bougies. Enfin... Façon de parler.

Le 16 mai dernier, Robert Dennetière a célébré son anniversaire dans le respect des recommandations sanitaires : c'est donc masqué qu'il a accueilli deux élues, Corinne Alexandre et Pascale Teite, pour recevoir le cadeau qu'elles lui avaient rapporté, au nom de la municipalité.

L'occasion, pour l'Amandinois, de se remémorer quelques souvenirs...

Robert Dennetière a vu le jour à Coutiches en 1920. Très vite, il s'est pris de passion pour le football : il a même décroché le titre de champion de France universitaire durant ses études.

En janvier 1945, les Houillères Nationales le recrutent. Il se marie la même année.

De 1947 à 1979, il devient responsable des achats de matériel lourd pour le fonds des mines qui couvre la totalité du bassin houiller.

Robert Dennetière a emménagé à Saint-Amand-les-Eaux dans les années 2000 pour se rapprocher de sa famille. Il a trois enfants, six petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Ce qui lui manque le plus depuis le confinement ? Ses amis du club Amanda !

ACPG

Brève

Les ACPG-CATM-TOE et Veuves nous informent qu'en raison de la crise sanitaire, l'assemblée générale n'aura pas lieu.

Le voyage est quant à lui reporté au 24 septembre 2020.

« Un hôpital très habité »

Après n'avoir reçu que les malades, l'établissement fut débordé par tous les réfugiés qui, ne pouvant aller plus loin, venaient s'y abriter. Nos soldats y amenaient les vieillards, les malades, les déments, les mourants trouvés sur la route ou abandonnés dans leur maison.

Cette foule, sans cesse grossissante, encombrait les salles, les caves. Bientôt le nombre de réfugiés fut tel que le château Lemay dut servir d'annexe.

Les religieuses et le personnel de l'hôpital-hospices qui étaient restés à leur poste faisaient stoïquement leur devoir.

Mais songez qu'il n'y avait plus en ville après l'ordre d'évacuation ni autorités, ni docteurs, ni pharmaciens, ni boulangers. Seuls quelques rares habitants étaient encore chez eux.

Plus d'eau, plus de gaz, plus d'électricité, les provisions épuisées ! Ceux qui firent partie des hôtes du n°2 rue de Condé, se rappelleront les journées où la nourriture se composa de friandises qu'un Pâtissier de la Place du Jet-d'eau avait permis d'aller râfler chez lui avant son départ. On en avait rapporté des charrettes pleines !

Chocolat sous toutes ses formes, caramels mous et durs, combien vous fûtes appréciés !

Alors on s'organisa. Quelques fourneaux furent montés. Il y eut distribution d'une soupe pour la journée ou d'une tasse de cacao à l'eau... et toujours sans pain. Même possédant de la farine, il n'y avait pas possibilité de faire cuire la pâte (...)

Jeux

Ville
Active & Sportive



Ce label récompense la politique volontariste de la commune en faveur du développement de la pratique sportive sous toutes ses formes. Il valorise également le travail de chaque acteur du champ sportif, qu'il s'agisse des associations ou des établissements scolaires.

Saint-Amand se sporte bien !

A vos stylos pour ce petit jeu de mots à reconstituer (de 2 ou 3 syllabes) autour du sport amandinois... bon amusement !

ENDU	MÉD	TI	RANCE	KY
DER	GAI	TER	ITRE	ATH
AMOR	BAS	RAIN	AILLE	LE
ARB	KET	NAGE	BY	TISME
ARBA	BY	DAN	BOU	RUG
RAQU	FOOT	AR	BALL	XE
PLON	CHERS	LISTE	GÉE	CLO
HAND	BO	BALL	CY	ETTE
SE	YO	MÖLK	GA	LÉTRIERS

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre
LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service
Communication, 69 Grand'Place,
59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70,
lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr
Impression : Imprimerie Gantier

Nos trois fauconneaux
se sont mis aussi au sport...

Mettez de la couleur pour égayer
ce joli dessin !

Réponse : boxe,
archers, raquette,
handball, plongée,
arbalétriers,
football, cyclo,
rugby, danse,
boulisme, mörkky,
amorti, médaille,
athlétisme,
gagnage, derby,
terrain, basket,
endurance,
arbitre